

« Trajectoires et origines 2 » : une plongée inédite dans le « kaléidoscope » de la population française

jeudi 21 mai 2026, par [BRAHIM Nejma](#), [TURCAN Marie](#), [ZEROUALA Faïza](#)

Rigoureux et inédit par son ampleur, ce nouvel ouvrage de référence sur les trajectoires des personnes immigrées et de leur descendance permet d'observer les « diversités dans la diversité » au sein de la société française et de mettre au jour la persistance des inégalités et discriminations.

Sommaire

- [Une immigration plurielle](#)
- [À rebours des idées reçues](#)
- [Hausse des discriminations \(...\)](#)

Une société française « *entremêlée* », en « *kaléidoscope* », « *diversifiée* », « *mélangée* » : voilà le champ lexical qui émerge du deuxième volet de la grande étude « Trajectoires et origines » (« TeO »), qui paraît jeudi 21 mai 2026 aux éditions de l'Ined.

Cet ouvrage collectif est une analyse poussée, conduite par trente-cinq chercheurs et chercheuses, des données recueillies par l'Ined et l'Insee en 2019-2020 auprès d'une catégorie de population généralement sous-représentée : les personnes immigrées (la catégorie « immigré » concerne, [selon l'Insee](#), les personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France, qui peuvent entre-temps avoir obtenu la nationalité française) et leur descendance.

Vingt-sept mille personnes interrogées en face-à-face, pendant près d'une heure : voilà un processus coûteux, mais qui a permis de produire « *de la qualité statistique, c'est-à-dire avec un niveau de représentativité maximal* », comme [l'explique](#) à Mediapart Patrick Simon, directeur de recherche.

Des piétons sur les quais de la Seine, à Paris, le 18 juin 2025. © Photo Martin Lelievre / AFP

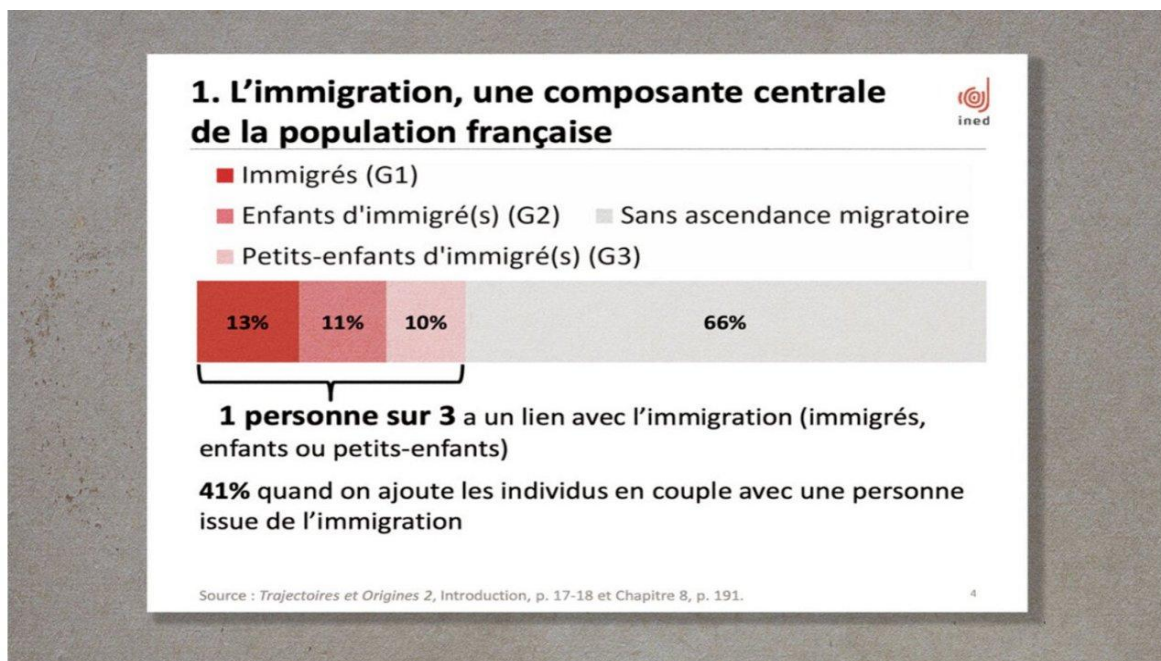
De ce livre de plus de 600 pages émergent trois constats. D'une part, « *les immigré·es et descendant·es sont une composante centrale et durable de la société française* », a résumé le chercheur Cris Beauchemin, un des trois coordinateurs, avec Mathieu Ichou et Patrick Simon, lors d'une conférence de presse. En 2019-2020, un tiers de la population âgée de 18 à 59 ans en France hexagonale a ainsi un lien à l'immigration sur trois générations. D'autre part, les populations « *ne se séparent pas mais se rapprochent* », avec une « *convergence entre les pratiques socioculturelles des immigré·es et de leurs descendant·es* » et le reste de la population majoritaire.

L'ouvrage pointe enfin le fait que « *de nombreuses inégalités socioéconomiques persistent chez les minorités visibles* ». En somme, les personnes immigrées et leurs descendant·es évoluent en France mais continuent d'y être bien plus discriminé·es que la population majoritaire.

Une immigration plurielle

Les auteurs et autrices de l'ouvrage se sont intéressé·es à l'hétérogénéité de l'immigration en France, en se penchant sur les groupes d'origine historiquement connus, liés à son passé colonial (Maghreb, Afrique subsaharienne), mais aussi à l'Europe, à l'Asie ou à la Turquie. Ils et elles démontrent que deux autres groupes, correspondant à d'autres pays au sein de l'Union européenne (UE) et hors UE (autres pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale ou du Sud), relèvent d'une « *nouvelle immigration* » et gagnent en importance, passant de 20 à 25 % des immigré·es chez les nouveaux arrivants et arrivantes.

Ils et elles l'expliquent par un « *mouvement mondial de diversification des flux de migration* ». Les femmes continuent d'être majoritaires parmi la population immigrée. Celles originaires des pays du golfe de Guinée et du centre, en Afrique, mais aussi de Chine, en Asie, ont vu leur proportion augmenter, tandis que les autres nationalités sont toujours représentées, du fait du regroupement familial et des [migrations autonomes](#).



Capture d'écran d'un graphique de l'Ined publié dans l'étude « Trajectoires et origines 2 » (« TeO 2 »). © Photomontage Mediapart

L'enquête rappelle aussi une évidence : les motivations de la migration sont diverses bien qu'elles soient stables dans la durée. Les personnes venant pour étudier en France ou pour accompagner ou rejoindre un parent n'ont en général qu'une seule motivation ; tandis que celles venant pour « *fuir la pauvreté* » ou pour « *assurer l'avenir de leurs enfants* » rapportent des motivations multiples, précisant être aussi venues en quête d'opportunités professionnelles (45 %) ou pour échapper à l'insécurité (19 %).

Ces motivations peuvent varier selon l'origine ou le genre. Les femmes, toutes origines confondues, sont moins nombreuses à déclarer avoir migré pour les études, le travail ou l'insécurité, alors qu'elles évoquent deux fois plus souvent le motif familial. Mais les migrations familiales « *ne sont pas l'exclusivité des femmes* », soulignent les chercheurs et

chercheuses, puisqu'un homme sur quatre déclare avoir migré pour accompagner ou rejoindre un·e proche.

À rebours des idées reçues

L'enquête revient par ailleurs sur un fait peu connu : les immigré·es arrivant en France sont souvent bien plus instruit·es ou éduqué·es que ce que certains détracteurs de l'immigration laissent penser. Ainsi, en moyenne et toutes origines confondues, celles et ceux qui arrivent en France « *sont plus éduqués – et parfois nettement plus – que les personnes du même sexe et du même âge dans leur pays d'origine* ». L'émigration n'est pas devenue plus sélective pour autant : l'indicateur relatif d'instruction reste constant dans la durée.

Les immigré·es sont également quasiment aussi instruit·es que les personnes de même profil nées en France. La maîtrise de la langue française varie fortement selon l'origine. Elle est la plus faible parmi la population immigrée asiatique (10 %) et la plus élevée parmi la population subsaharienne (74 % de maîtrise à l'oral et 67 % à l'écrit), notamment du fait de l'histoire coloniale.

• Des bâtons dans les roues de l'insertion

Comme l'a déjà documenté *Mediapart*, l'ouvrage relève que les immigré·es font face à une « *grande précarité administrative ou résidentielle* » avant de s'établir durablement et de jouir, dans leur immense majorité, d'un statut administratif leur donnant droit de résider en France. Ainsi, un cinquième des interrogé·es est passé par la case « *sans papiers* » à un moment donné de leur séjour et presque autant par la case « *sans-abrisme* ».

Ces difficultés ne se limitent pas au moment de leur arrivée en France, mais peuvent survenir plus tard durant leur parcours d'insertion – dans la moitié des cas, à la suite d'un « *déclassement* » qui « *témoigne d'une détérioration* » de leur situation administrative ou résidentielle en France, comme a pu le démontrer le [rapport](#) d'Amnesty International publié à l'automne 2025.

C'est parfois dans l'idée de « *trouver mieux ailleurs* » que des personnes migrantes ou descendant d'immigré·es peuvent choisir de quitter la France ou au moins l'envisager. L'ouvrage s'intéresse à celles et ceux qui ont entrepris de nouvelles migrations avant de revenir dans l'Hexagone, à travers des émigrations dites temporaires, et à celles et ceux qui déclarent des intentions migratoires futures, souvent dictées par des contraintes de vie, des opportunités identifiées ailleurs et des trajectoires personnelles et familiales. Le pays d'origine, jouant un « *rôle de refuge* » lors de difficultés dans le parcours en France, reste une destination « *de premier choix* », en particulier pour les jeunes. Mais il n'est pas le seul : 43 % des immigré·es optent pour des destinations tierces.

• Une identité à trait d'union et non un communautarisme

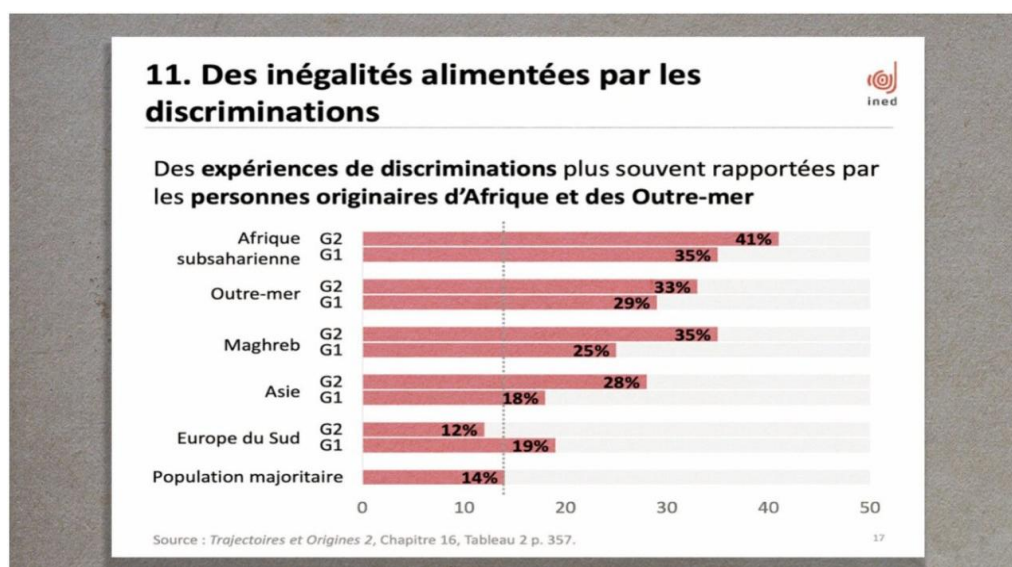
Contrairement aux accusations qui fusent sur les plateaux de télévision ou dans la bouche d'éditorialistes d'extrême droite, l'ouvrage montre aussi que les descendant·es d'immigré·es placent « *les origines et la couleur de peau au centre de leur identité, tout en mentionnant explicitement leur appartenance à la France* ». C'est là « *la marque d'une identité à trait d'union, où les héritages se combinent et forment une nouvelle expression plus cosmopolite* », font remarquer les auteurs et autrices.

« De notre point de vue, la question centrale de l'intégration est positive, a fait remarquer Patrick Simon au cours de la conférence de presse. L'entrée dans la société est marquée par une forme d'acquisition des codes collectifs, et pas tellement de communautarisme, comme on l'entend dire souvent. »

Hausse des discriminations liées au genre et à la religion

Le fait qu'il n'y ait pas « deux blocs étanches entre la population majoritaire et les immigré·es et leurs descendant·es » ne « suffit pas pour faire disparaître les inégalités socioéconomiques », rappelle Mathieu Ichou, chargé de recherche à l'Ined au sein des unités Migrations internationales et Minorités et démographie économique. Le fait de naître en France ne « protège pas du tout des déclarations de discriminations », ajoute-t-il.

En effet, les membres de la deuxième génération se déclarent plus discriminés que ceux de la première. Par exemple, « les deuxièmes générations originaires du Maghreb ont une probabilité supérieure de 9 points de pourcentage de déclarer une discrimination par rapport aux premières générations originaires du Maghreb, et cet écart est significatif », relève le rapport.



Capture d'écran d'un graphique de l'Ined publié dans l'étude « Trajectoires et origines 2 » (« TeO 2 »). © Photomontage Mediapart

Globalement, les populations interrogées se disaient déjà discriminées dans l'enquête « TeO 1 » (2008-2009), et l'augmentation observée dans la « génération » suivante (2019-2020) n'est pas significative : 18 % disent avoir connu « souvent » ou « parfois » une expérience de discrimination (contre 14 % il y a dix ans).

Ce deuxième volet « TeO » pointe toutefois l'émergence de nouvelles prises de conscience sur les différents types de discrimination. Le mouvement #MeToo, qui a mis sur le devant de la scène le caractère systémique des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes, a eu un fort impact : « L'augmentation de la discrimination autodéclarée concerne surtout les femmes », notent les autrices et auteurs, qui observent une augmentation de 13 points dans la déclaration de discriminations en raison du genre entre 2008 et 2020.

La notion d'islamophobie a aussi fait son chemin dans la société : en 2009, les musulman·es se disaient discriminé·es principalement en raison de leur « *origine* » (32 %), mais dix ans plus tard, « *la religion* » est plus souvent mentionnée (11 % en 2019, contre 5 % en 2009).

Précarité et désavantages sociaux

Les constats de l'ouvrage ne sont pas des surprises, tant s'en faut. Mais l'enquête a le mérite d'objectiver avec force détails la précarité et les désavantages sociaux dont sont victimes les immigré·es et leurs descendant·es. Au sein de ce groupe, les chercheuses et chercheurs relèvent que celles et ceux d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne sont davantage exposé·es que les autres ou que la population majoritaire aux difficultés scolaires, d'emploi, d'accès au logement et à la santé.

• Logement

Les immigré·es sont victimes d'une précarité résidentielle, pas toujours palliée par les solidarités familiales qui tendent à se disloquer. Ils et elles font aussi davantage l'expérience de la « *grande précarité résidentielle* ». Ainsi, un·e sur six a déjà vécu sans logement personnel (hébergement temporaire, foyer, voire sans-abrisme), une proportion plus de cinq fois supérieure à ce qu'on observe dans la population majoritaire (16 %, contre 3 %). Ils et elles ont aussi été deux fois plus souvent sans abri (4 %, contre 2 %). Un pourcentage qui s'élève à 10 % parmi les réfugié·es. Ce qui donne « *la mesure du déficit de l'action publique* », selon l'Ined.

Les immigré·es vivent davantage en hébergement social temporaire ou en [foyer](#). Certain·es y restent même jusqu'à la retraite. Une situation pouvant s'expliquer par la saturation des possibilités d'hébergement institutionnels en Île-de-France. Ils et elles sont aussi plus enclin·es, [faute de papiers](#), à tomber sous la coupe de marchands de sommeil ou à dormir dehors.

Les inégalités ethno-raciales, surtout en ce qui concerne ce même groupe, se révèlent dans le logement. Il vit dans des quartiers à forte concentration d'immigré·es non européen·nes (36 % pour les personnes originaires du Maghreb et 51 % pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, contre 6 % pour la population majoritaire). La population issue de l'immigration cumule les désavantages sur le plan résidentiel : « *Elle habite des bâtiments et des logements en moins bon état que la population majoritaire, est davantage confrontée à la suroccupation et réside plus souvent dans des quartiers disqualifiés* », écrit l'Ined.

Ces chiffres montrent que « *la ségrégation se traduit par des environnements résidentiels très différenciés sur l'origine, qui pèsent à leur tour sur l'accès aux ressources : écoles, emplois, transports et services* », écrit l'Ined.

• L'éducation et l'emploi

Ce qui n'empêche pas les concerné·es de contrecarrer les vents contraires. La deuxième génération, éduquée par le système scolaire français, se distingue par ses prouesses. Le capital scolaire des descendant·es d'immigré·es atteint désormais « *des niveaux proches de celui de la population majoritaire, voire supérieurs* » dans certains cas.

Mais ces résultats « *remarquables* » ne sauraient occulter une triste réalité. Être né·e en France ne prémunit pas contre la discrimination. Les enfants d’immigré·es sont davantage exposés « *à la ségrégation scolaire et à des filières et types de diplôme moins prestigieux* ». Les immigré·es originaires du Maghreb et d’Afrique subsaharienne connaissent un risque de chômage plus élevé que la population majoritaire. « *Et ce sur-risque persiste à la deuxième génération.* »

L’Ined précise aussi qu’il existe une « *forte polarisation* » des diplômes chez les immigré·es, entre celles et ceux qui manquent de ressources scolaires et les autres, plus éduqué·es. La deuxième génération se caractérise aussi par une plus forte mobilité ascendante, explicable par la position socioéconomique défavorisée de leurs parents, en comparaison.

Enfin, le taux de chômage reste plus élevé pour les descendant·es d’immigré·es d’Afrique subsaharienne. Il est par exemple de 27 % pour les hommes, contre 9 % dans la population majoritaire. Pour l’Ined, outre les testings qui l’ont documenté, ces écarts de chiffres « *rendent crédible l’existence de discriminations systémiques* » envers cette population. Par conséquent, les populations immigrées sont plus poreuses à la pauvreté et perçoivent plus fréquemment des prestations sociales (allocations logement, familiales ou RSA).

Nejma Brahimi, Marie Turcan et Faïza Zerouala

P.-S.

• MEDIAPART. 21 mai 2026 à 11h35 :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/210526/trajectoires-et-origines-2-une-plongee-inedite-dans-le-kaleidoscope-de-la-population-francaise>